

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2018-1037 du 27 novembre 2018 relatif au mandat des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : SSAH1832263D

Publics concernés : membres du Haut Conseil des professions paramédicales.

Objet : composition des membres du Haut Conseil des professions paramédicales jusqu'au 31 mai 2019.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret prévoit que le Haut Conseil des professions paramédicales peut siéger jusqu'au 31 mai 2019 dans la composition qui était la sienne à la date du 16 novembre 2018.

Références : le présent décret peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article D. 4381-3 ;

Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Par dérogation à l'article D. 4381-3 du code de la santé publique, jusqu'à la nomination de nouveaux membres du Haut Conseil des professions paramédicales et au plus tard jusqu'au 31 mai 2019, le Haut Conseil peut régulièrement siéger dans la composition qui était la sienne à la date du 16 novembre 2018. Si le mandat d'un membre est interrompu au cours de cette période, il est procédé à son remplacement dans les conditions prévues à l'article D. 4381-3.

Art. 2. – La ministre des solidarités et de la santé est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 novembre 2018.

EDOUARD PHILIPPE

Par le Premier ministre :

La ministre des solidarités

et de la santé,

AGNÈS BUZYN

ANNEXE

COMPOSITION DU HAUT CONSEIL DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Présidente : Dominique ACKER

I. – *Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires hospitaliers :*

Christian PRUD'HOMME, Fédération des personnels des services publics et de santé – FO (titulaire).

Gilles MANCHON, Fédération des personnels des services publics et de santé – FO (1^{er} suppléant).

Bernard MORENO, Fédération des personnels des services publics et de santé – FO (2^e suppléant).

Didier BIRIG, Fédération des personnels des services publics et de santé – FO (titulaire).

Robert VALETTE, Fédération des personnels des services publics et de santé – FO (1^{er} suppléant).

Delphine BOULAN, Fédération des personnels des services publics et de santé – FO (2^e suppléant).

Annick PICARD, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (titulaire).

Claire DELORE, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (1^{er} suppléant).

Marie-Ange MILLOCHAU, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (2^e titulaire).

Laurent LAPORTE, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (titulaire).

Jacques DUPERRET, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (1^{er} suppléant).
Frédéric HERREWYN, Fédération de la santé et de l'action sociale – CGT (2^e titulaire).
Annick PRADERES, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – CFDT (titulaire).
Florence DEDIEU, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – CFDT (1^{er} suppléant).
Romuald FOLTZ, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – CFDT (2^e suppléant).
Naïma LEFOLL, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – CFDT (titulaire).
Stéphane POSTOLLEC, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – CFDT (1^{er} suppléant).
Brigitte ZIMMERMANN, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – CFDT (2^e suppléant).
Jean-Claude STUTZ, Fédération Union nationale des syndicats autonomes – UNSA santé et sociaux (titulaire).
Laurence-Béatrice CLUZEL, Fédération Union nationale des syndicats autonomes – UNSA santé et sociaux (1^{er} suppléant).
Marie-Hélène GUYAT, Fédération Union nationale des syndicats autonomes – UNSA santé et sociaux (2^e suppléant).
Jean-Louis CAILLAT-MIOUSSE, Fédération nationale Sud – santé sociaux (titulaire).
Denis GRABOT, Fédération nationale Sud – santé sociaux (1^{er} suppléant).
Bernard JARDIN, Fédération nationale Sud – santé sociaux (2^e suppléant).

II. – *Au titre des représentants des syndicats professionnels reconnus représentatifs en application de l'article L. 162-33 du code de la sécurité sociale :*

Philippe TISSERAND, Fédération nationale des infirmiers (titulaire).
Pascale LEJEUNE, Fédération nationale des infirmiers (1^{er} suppléant).
Caroline DEWAS, Fédération nationale des infirmiers (2^e suppléant).
Catherine KIRNIDIS, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (titulaire).
Marianne PACHE, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (1^{er} suppléant).
Laetitia BROUSTE, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux (2^e suppléant).
Philippe LEVANNIER, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (titulaire).
Gilles DORSO, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (1^{er} suppléant).
Christian CHATRY, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (2^e suppléant).
Yvan TOURJANSKY, Union nationale des syndicats de masseurs-kinésithérapeutes libéraux (titulaire).
Stéphane MICHEL, Union nationale des syndicats de masseurs-kinésithérapeutes libéraux (1^{er} suppléant).
Patrick BEGUIN, Union nationale des syndicats de masseurs-kinésithérapeutes libéraux (2^e suppléant).
Gaëlle LANCELLE-CHOLLIER, Fédération nationale des orthophonistes (titulaire).
Bruno SARRODET, Fédération nationale des orthophonistes (1^{er} suppléant).
Agnès SICIAC-TARTARUGA, Fédération nationale des orthophonistes (2^e suppléant).
Daniel CLAEYS, Syndicat national autonome des orthoptistes (titulaire).
Annick BOULY de LESDAIN, Syndicat national autonome des orthoptistes (1^{er} suppléant).
Serge COIMBRA, Fédération nationale des podologues (titulaire).
Serge CASIMONT, Fédération nationale des podologues (1^{er} suppléant).

III. – *Au titre des représentants des fédérations d'employeurs d'établissements de santé publics et privés :*

Cécile KANITZER, Fédération hospitalière de France (titulaire).
Sylvie LEUWERS, Fédération hospitalière de France (1^{er} suppléant).
Fabienne SEGUENOT, Fédération de l'hospitalisation privée (titulaire).
Beatrice FRECON, Fédération de l'hospitalisation privée (1^{er} suppléant).
Alice CASAGRANDE, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (titulaire).
Virginie PREYSSAS, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (1^{er} suppléant).
Stéphane LEGUEUX, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (2^e suppléant).
Sébastien BOSCH, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (titulaire).
Nathalie LE MOAL, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (1^{er} suppléant).
Martine SIGWALD, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (2^e suppléant).

IV. – *Au titre des représentants des professions ou groupes de professions :*

Hélène HERNANDEZ, Association nationale française des ergothérapeutes (titulaire).
Christine ORVOINE, Syndicat des instituts de formation en ergothérapie français (1^{er} suppléant).

- Tiaré ADER, Association nationale française des ergothérapeutes (2^e suppléant).
- Gérard HERMANT, Fédération française des psychomotriciens (titulaire).
- Florence BRONNY, Syndicat national d'union des psychomotriciens (1^{er} suppléant).
- Franck PITTEI, Association française des étudiants et professionnels en psychomotricité (2^e suppléant).
- Fabien VOIX, Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (titulaire).
- Béatrice JAMAULT, comité d'harmonisation des centres de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale (1^{er} suppléant).
- Joël COMTE, Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (2^e suppléant).
- Luis GODINHO Syndicat national des audioprothésistes (titulaire).
- Benoît ROY, Collège national d'audioprothèse (1^{er} suppléant).
- Hervé PICOLLET, Syndicat national des audioprothésistes (2^e suppléant).
- Alain GERBEL, Fédération nationale des opticiens de France (titulaire).
- Catherine de la BOULAYE, Syndicat des opticiens sous enseigne (1^{er} suppléant).
- Philippe FOURNY, Union française des orthoprothésistes (titulaire).
- Marielle DUFAURE, Union des podoprothésistes de France (1^{er} suppléant).
- Laurent BONNET, Syndicat national des orthopédistes français (2^e suppléant).
- Florence ROSSI, Association française des diététiciens nutritionnistes (titulaire).
- Marie MONJO, Association française des diététiciens nutritionnistes (2^e suppléant).
- Pierre DUCCELLIER, Association française des techniciens de laboratoire médical (titulaire).
- Evelyne PSALTOPOULOS, Association française des techniciens de laboratoire médical (1^{er} suppléant).
- Edwige CAROFF, Association française des techniciens de laboratoire médical (2^e suppléant).
- Bruno HUET, Syndicat national des infirmiers anesthésistes (titulaire).
- Christine CALTERO, Comité d'entente des écoles d'infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (1^{er} suppléant).
- Simon TALAND, Syndicat national des infirmiers anesthésistes (2^e suppléant).
- Brigitte LUDWIG, Union nationale des associations d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (titulaire).
- Aline DEQUIDT MARTINEZ, Association des enseignants des écoles d'infirmières de bloc opératoire (1^{er} suppléant).
- Dominique LANQUETIN, Union nationale des associations d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (2^e suppléant).
- Charles EURY, Association nationale des puéricultrices (teurs) diplômé(e) s et des étudiants (titulaire).
- Anaïs VALENCAS, Association nationale des puéricultrices (teurs) diplômé(e) s et des étudiants (2^e suppléant).
- V. – *Au titre des représentants des autres professions de santé non médicales :*
- Guillaume GONTARD, Fédération nationale des associations d'aides soignants (titulaire).
- Arlette SCHUHLER, Fédération nationale des associations d'aides soignants (1^{er} suppléant).
- Thérèse PALLA, Union française des aides soignants (2^e suppléant).
- Sabine GESTIN, Association nationale des auxiliaires de puériculture (titulaire).
- Catherine PAPAIL, Association nationale des auxiliaires de puériculture (1^{er} suppléant).
- Valerie CADET, Association nationale des auxiliaires de puériculture (2^e suppléant).
- VI. – *Au titre des représentants d'organisations professionnelles ayant voix consultative :*
- Luc DUQUESNEL, Confédération des syndicats médicaux français (titulaire).
- Stéphane LANDAIS, Confédération des syndicats médicaux français (1^{er} suppléant).
- Philippe MARISSAL, MG France (titulaire).
- Jean-Louis BENSOUSSAN, MG France (1^{er} suppléant).
- François WILTHIEN, MG France (2^e suppléant).
- Robert NICODEME, Conseil national de l'ordre des médecins (titulaire).
- François SIMON, Conseil national de l'ordre des médecins (1^{er} suppléant).
- François WILMET, Conseil national de l'ordre des médecins (2^e suppléant).
- Roger-Philippe GACHET, Conseil national de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes (titulaire).
- Anne POLLET, Conseil national de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes (1^{er} suppléant).
- Pascale MATHIEU, Conseil national de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes (2^e suppléant).
- Eric PROU, Conseil national de l'ordre des pédicures podologues (titulaire).
- Guillaume BROUARD, Conseil national de l'ordre des pédicures podologues (1^{er} suppléant).
- Philippe LAURENT, Conseil national de l'ordre des pédicures podologues (2^e suppléant).
- Patrick CHAMBOREDON, Conseil national de l'ordre des infirmiers (titulaire).
- Frédéric VEZINHET, Conseil national de l'ordre des infirmiers (1^{er} suppléant).
- Christophe ROMAN, Conseil national de l'ordre des infirmiers (2^e suppléant).